

ASSEMBLÉE NATIONALE

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 152

présenté par

Mme Lise Magnier, M. Albertini, M. Alfandari, Mme Bellamy, M. Benoit, M. Berrios,
M. Blanchard, M. Bouyx, M. Brard, Mme Colin-Oesterlé, M. Criaud, M. Fait,
Mme Firmin Le Bodo, M. Gernigon, Mme Gérard, M. Henriot, M. Jolivet, M. Kervran, M. Lam,
M. Lemaire, Mme Ludmann, M. Marcangeli, M. Marle, Mme Parmentier-Lecocq, M. Patrier-
Leitus, Mme Piron, M. Plassard, M. Portarrieu, Mme Poussier-Winsback, Mme Rauch, M. Roseren,
Mme Saint-Paul, M. Thiébaud, M. Valletoux et Mme Violland

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 25, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
